

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Provence-Alpes-Côte d'Azur

| | |
|--------------------------------|---|
| <u>Intitulé du poste :</u> | Technicien forestier (H/F) |
| <u>Type de contrat :</u> | CDD à temps complet de 12 mois de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986).. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. |
| <u>Catégorie d'emploi :</u> | B |
| <u>Rémunération :</u> | Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26K€ et 33K€ brut annuel |
| Résidence administrative | Le Luc en Provence (83) |
| <u>Prise de poste prévue :</u> | 1^{er} décembre 2023 |

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Comporte 6 départements : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse ;
- Possède un taux de boisement élevé de 48 % (moyenne nationale 29 %) ;
- Présente des spécificités : forêt très diversifiée, méditerranéenne et littorale, mais aussi montagnarde, impliquant des approches de gestion très variées ;
- Des enjeux forts liés au changement climatique, un besoin de capitaliser les retours d'expériences de gestion pour mieux affronter l'avenir.



Les spécificités des Alpes-Maritimes et du Var :

- Des débouchés locaux majoritairement en bois-énergie/ bois d'industrie pour les résineux, bois de chauffage pour les feuillus, mais une volonté de maintenir ou développer la filière bois d'œuvre.
- Des contraintes fortes pour l'exploitation des bois, du fait des pentes ou de l'urbanisation.
- Un contexte social de réticence vis-à-vis des coupes de bois, un enjeu fort de communication.
- Des liens étroits avec les collectivités locales, se traduisant depuis plusieurs années par des partenariats et des conventions.

Description du poste

Le secteur géographique de ce poste est le Var et les Alpes-Maritimes.

Ce poste comprend pour missions :

Missions générales :

- Réalisation sur le département du Var et des Alpes-Maritimes des missions prévues au sein des conventions de partenariat.

Activités régulières :

- Convention avec la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte pour une gestion des espaces forestiers privés : formation des propriétaires et regroupements de propriétaires poursuivant divers objectifs : travaux d'amélioration forestière, zone d'appui pour la Défense des Forêts contre les incendies, sylvopastoralisme...
- Convention avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes pour l'animation de propriétaires dans des secteurs à enjeux spécifiques.
- Convention avec la Communauté de Communes du Pays de Fayence : formation des propriétaires, des élus et des scolaires, communication sur l'intérêt de la gestion forestière, regroupement de propriétaires.

Activités occasionnelles :

- Participation aux réunions liées à la politique forestière (charte forestière, SLDF, comité de massif DFCI, etc) sur les départements du Var et des Alpes-Maritimes,
- Appui à l'équipe locale : réunions de vulgarisation, documents de gestion durable,
- Montage et suivi de projets : rencontre de nouveaux territoires et définition de partenariats, rédaction des conventions et des comptes rendus pour les partenariats en cours.

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien supérieur forestier, option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée,
- Titulaire du permis B obligatoire

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction,
- Intérêt pour la gestion des forêts méditerranéennes,
- Bonne disposition aux relations extérieures comme au travail en équipe,
- Bonne compétence en matière de Système d'Information Géographique, (QGIS de préférence).
- Aptitude physique au travail de terrain et sens de l'orientation, ...



www.cnpf.fr





Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail)
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable au bout d'un an de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...)
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Christophe BARBE, Directeur du CRPF : 04 95 04 59 04 - christophe.barbe@cnpf.fr
- Marie GAUTIER, responsable des Départements 06 et 83 : 06 84 50 22 43 - marie.gautier@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **20 novembre 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF PACA
7 impasse Ricard-Digne – 13004 MARSEILLE
paca@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le 24 novembre 2023 dans les locaux du CNPF, au Luc en Provence (83).